

DECOUVERTE

A LA DECOUVERTE DU RAVeL DE L'OURTHE

Anne-Françoise DELEIXHE

Le dimanche 18 juin prochain, l'asbl « Chemins du Rail » vous convie à une balade vélo de 43 km dans la région de Liège, le long de l'Ourthe.



La balade :

De la gare de Calatrava à Liège Guillemins au musée de la pierre en plein air à Comblain-au-Pont, en passant par la « Belle liégeoise ».

Née de deux sources distantes de près de 50 km, l'Ourthe, cette rivière importante de notre réseau hydrographique, suscite un bel engouement des promeneurs piétons ou cyclistes stimulés par l'aménagement du RAVeL. A son tour, l'asbl « Chemins du Rail » vous emmène à la découverte de ses méandres parfois paisibles, souvent tumultueux, tantôt bucoliques, tantôt hantés de vestiges industriels. Indomptable rivière, elle a creusé son lit dans le sol condrusien jusqu'à vouloir devenir fleuve en se jetant impétueusement dans la Meuse à Liège à hauteur du pont de Fétille.

Et pourtant l'Homme a voulu tirer parti de sa fougue en voulant l'associer en 1827 à un gigantesque projet de canal reliant la Meuse à la Moselle, voire au Rhin. Pendant des décennies des hommes ont redressé son tracé, ciselé ses berges, monté écluses et ouvrages d'art. Las! Le manque d'argent et surtout le fantastique essor du tout nouveau chemin de fer ont eu raison du projet pharaonique.

Et le cours de l'Ourthe a repris dans un clapotis un peu moqueur sur les ambitions des hommes qui veulent dominer les éléments. On ne dompte pas l'Ourthe et pour preuve on aperçoit encore, dissimulés par la végétation, ici, des tronçons du canal jamais achevé, là, des écluses et ouvrages hydrauliques. Plus sages, les hommes d'aujourd'hui ont tracé le RAVeL 5 qui longe ses rives de Liège à Comblain-la-Tour, sans jamais les déformer et qui permet aux amoureux de la nature de goûter aux joies recherchées.

Depuis peu, ce RAVeL est intégré au système des points nœuds de la Famenne et à terme, la réalisation du tronçon Comblain-la-Tour - Sy - Bomal devrait permettre la connexion avec la partie aménagée qui relie Bomal à Durbuy.

Lors de cette balade d'été, nous aurons notamment l'occasion de découvrir l'ancien canal de l'Ourthe et particulièrement l'écluse Embiérir, la Roche-aux-faucons, falaise surplombant la rivière de l'Ourthe, à hauteur de Hony face à Ham ainsi que les rochers aux "tartines" à Comblain-au-pont, lames de roches fruit de l'érosion.

Le château de Brialmont dominant Tilff, réaménagé en Abbaye Notre-Dame de Brialmont et la maison du peuple de Poulseur de style "Art déco" seront d'autres joyaux à observer.

En outre, les rencontres avec d'une part, un des responsables de la mise en application du réseau points nœuds en Province de Liège et d'autre part, un guide de l'office de tourisme de Comblain-au-Pont agrémenteuront notre parcours du jour.

Rendez-vous :

Rendez-vous : 9h15 : Liège Gare Guillemins - sur l'esplanade

Programme de la journée

09h25: accueil Liège Guillemins

09h35 : départ

12h30 : repas au restaurant «Les Potes Iront» rue du Pont 6 - 4170 Comblain-au-Pont

17h30 : arrivée à la gare des Guillemins

Parcours familial facile : se munir d'un vélo en bon état et d'une chambre à air de réserve ainsi qu'un vêtement de pluie. Nous vous demanderons de suivre scrupuleusement les consignes de sécurité (un gilet jaune sera distribué). Chaque participant engage sa responsabilité et assure sa propre sécurité sur l'ensemble du parcours.

Comment se rendre à la balade ?

En train

Aller :

Bruxelles Nord: 08h07 - Liège Guillemins : 09h01

Mons : 07h15 - Namur : 08h29 - Liège Guillemins : 09h18

Retour :

Liège Guillemins : 18h01 - Bruxelles Nord : 18h50

Liège Guillemins : 17h40 - Namur : 18.31 - Mons : 19h45

En voiture :

Place des Guillemins (parking SNCB : rue du plan incliné)

Une carte parking sera distribuée pour reprendre gratuitement votre voiture.

Plat au choix (30 €)

Apéritif

Choix 1 : frisée aux lardons - brochette de bœuf grillée légumes pdt au four

Choix 2 : assiette du pêcheur - saumon légumes pomme de terre au four

Vacherin

Café

Inscription à la balade/frais de participation:

L'inscription s'effectue en ligne en complétant le formulaire disponible sur notre site internet. Pour les personnes qui souhaitent prendre un repas, la réservation (choix du menu) et le paiement sont obligatoires.

Coût pour les membres : 2€ pour les frais + 30€ pour le repas facultatif.

Coût pour les non-membres : 4€ pour les frais + 30€ pour le repas facultatif.

Date limite des inscriptions : pour le mercredi 14.06.17 au plus tard. Le montant doit être versé sur le compte BE51 0682 1681 7962 (balade du 18.06 et le nom des participants).